



interliaisons

COMMISSION EXECUTIVE U.C.R.

- ☛ L'actualité
- ☛ Contre la montée de l'extrême droite
- ☛ Le nouveau site de l'UCR
- ☛ Conclusions de la C.E.

**OCTOBRE
2015
N° 118**

PERMANENCES UCR -CGT

OCTOBRE

Du 6 au 8 octobre	SENEPART Michel et LAPORTE ALAIN
Du 13 au 15 octobre	ROUGER Richard et LEDOUX DANIELE
Du 20 au 22 octobre	GRENON Jean-Pierre et LAPOUMEROULIE Jacqueline
Du 27 au 29 octobre	POUSSIER Marie-Paule et BOUGOUIN Jack

NOVEMBRE

Du 3 au 5 novembre	CAU Cathy et LEFEVRE Jacques
Du 17 au 19 novembre	LECOMTE Maurice et GILLET-COLART Claude
Du 24 au 26 novembre	SHWIND Hubert et LICHIERE Françoise
Contact : 01 55 82 83 73 ou 01 55 82 83 74 - En cas d'absence : 01 55 82 83 82	

3e rencontre des diffuseurs



Le 5 novembre 2015, l'UCR CGT et Vie nouvelle vont réunir leurs diffuseurs. La participation et la richesse des débats auront pour gage de renforcer la diffusion du magazine et l'UCR dans son ensemble.

Sur nos calendriers

Vacances de Toussaint: du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre pour toutes les zones

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

 Bureau	 Intersyndicale	 Journées d'action
 Journée d'étude sur l'autonomie	 Congrès de la CES	

Ce sont des dizaines de milliers de cartes pétitions qui ont été remises le 1^{er} octobre au Président de la République.



Il s'agit de poursuivre la mobilisation sous d'autres formes:

- ✓ 8 octobre à l'appel de la CGT, de la FSU, Solidaires et parfois FO comme en Ile de France,
- ✓ 16 octobre pour nos pensions ARRCO, AGIRC,
- ✓ 24 novembre, nouvelle mobilisation des retraités,
- ✓ etc

L'ACTUALITE

Présentation par
Jean Pierre
GRENON



Cher-e-s Camarades,

Sans doute la période d'été et de vacances vous aura permis de recharger les accus, de profiter de votre famille ou encore de visiter quelques beaux coins de notre planète.

L'ACTUALITÉ POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE N'A PAS CONNU DE RÉPIT ESTIVAL.

Comme tous les Français ou Européens, vous aurez été marqués par tous ces flots de réfugiés qui fuient leur pays en guerre. Des centaines de milliers ont déjà tenté de traverser mer et frontières.

Des milliers sont morts dont femmes et enfants.

En 2014, plus de 3 000 sont disparus en Méditerranée. L'année 2015 sera pire !

Cela reflète une augmentation spectaculaire du nombre de migrants qui fuient la guerre ou la répression brutale dans leur pays.

Sur cette question et sur les solutions à adopter, les Français, comme d'ailleurs les autres peuples européens, sont très divisés. L'accueil à réserver aux migrants fait couler beaucoup d'encre et de salive.

On mesure combien la crise économique a modifié les comportements, les jugements et les repères. La France « terre d'accueil et d'asile » en prend un sale coup.

Si des initiatives chaleureuses et solidaires se manifestent, on ne peut que s'inquiéter de la montée du racisme, de la haine, de la peur, des positions de radicalisation. De nombreux responsables politiques, notamment à droite, ne brillent pas par leurs positionnements et propositions.

La Confédération a publié un communiqué, à l'issue de la Conférence de presse de François HOLLANDE, le 7 septembre dernier.

Elle a rappelé l'importance du combat pour la paix partout dans le monde et que l'Union européenne dont la France devait prendre toutes leurs parts dans les conséquences créées en grande partie par les puissances occidentales. Elle a aussi rappelé que le droit d'asile est un droit pour tous les Etats signataires de la Convention de GENEVE.

En matière économique, les choix gouvernementaux en faveur des entreprises se sont confirmés : aides aux entreprises, baisse des acquis sociaux, dérèglementation, remise en cause du pouvoir d'achat des actifs et retraités continuent avec l'adoption de la Loi MACRON, validée par le Conseil constitutionnel le 5 août dernier.

Cette Loi s'inscrit dans les injonctions de BRUXELLES qui vise à faire de l'austérité et du tout libéral le modèle économique unique pour tout le Continent.

Elle poursuit et développe ce qui a présidé à l'élaboration du pacte de responsabilité, au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), à la réforme territoriale et à la réforme de l'Etat.

Elle prolonge l'état d'esprit des négociations orientées qui ont abouti à l'ANI du 11 janvier 2013, à la déstructuration des Institutions représentatives du personnel.

Elle libère les patrons et les capitaux des contraintes du droit du travail.

La Loi a été publiée au Journal officiel le 7 août dernier. Les trois quarts des Décrets prévus par la Loi devraient être adoptés ces prochains mois, dont l'ouverture dominicale, la libéralisation des lignes d'autocars mi octobre et la réforme des professions réglementées d'ici la fin du mois d'octobre. Plus on en donne aux entreprises, plus le Patronat en redemande !

Qui parle encore aujourd'hui de la promesse à GATTAZ de créer 1 million d'emplois ?

Ce dont le MEDEF parle c'est d'aller encore plus loin dans l'abaissement des coûts salariaux et dans la diminution du budget de l'Etat !

Le Ministre MACRON a joué les majorettes devant l'Université d'été du MEDEF en annonçant que les 35 heures étaient une erreur de la Gauche.

La semaine dernière, il a récidivé s'en prenant, cette fois, au statut des fonctionnaires. Il ne voit pas comment un salarié de son Ministère pourrait avoir un CDI, alors qu'il travaille pour développer des filières qui n'offrent que des emplois en CDD ! Quelles perspectives politiques, voilà qui promet en matière de progrès social et de vision pour transformer notre société !

Mardi 15 septembre, l'Assemblée nationale a repris en seconde lecture le projet de Loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement » dans un désintérêt assez révélateur d'un texte qui manque cruellement de moyens. Les propos du rapporteur de cette Loi ne dément pas ce jugement : « Intellectuellement c'est frustrant. Bien évidemment j'aurai préféré une Loi globale, mais on n'y arrive pas. Nous n'avons pas les moyens de le faire avec les recettes actuelles ». Il regrette également les lenteurs de la procédure législative. Bon nombre d'observateurs disent qu'il s'agit d'une petite Loi !

Tout ce contexte, toute cette campagne de communication orchestrée et dirigée par les plus hautes personnalités de l'Etat ont placé et mis sur orbite le démantèlement du Code du travail.

Pensez donc, pauvres patrons, ils ne peuvent plus porter le

livre rouge... Il serait trop lourd. Ils sont obligés d'embaucher des directeurs de ressources humaines...

Là encore, dans un exercice de pur marketing politique, sous couvert de simplification, on s'apprête à diminuer les droits des salariés.

Les anciens savent bien que l'inversion de la hiérarchie des normes va tirer le droit social vers le bas. Si l'accord d'entreprise prévaut sur la Loi, il y a des soucis à se faire en matière de progrès social.

L'exemple récent est la consultation qui vient d'avoir lieu chez SMART AUTOMOBILES où 56% du personnel vient de se prononcer pour un retour aux 39 heures payées 37 ! Le 7 août, a été également publiée la Loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la république). Cette Loi confirme le mouvement que nous avons vu à plusieurs reprises et notamment lors du Colloque de Lyon du 2 juin dernier :

- ▶ Suprématie des régions et métropoles.
- ▶ Renforcement de l'intercommunalité.
- ▶ Réorganisation des missions, compétences et prérogatives de la puissance publique.
- ▶ Primauté accordée au secteur privé pour mettre en œuvre l'action publique.
- ▶ L'Economie prime sur le social.

Les grandes manœuvres sont engagées pour répartir les Administrations d'Etat dans les territoires. L'Etat, les territoires se mettent au service des entreprises, et démocratie, dialogue social, action sociale sont relégués au second plan.

Certes il y aura encore des CESER, mais il y en aura moins et ils seront encore un peu plus loin ! Certes il y aura encore des CODERPA, on verra plus tard ! Certes il y aura encore des Elus dans toutes les intercommunalités, mais ils seront de moins en moins élus par le suffrage universel. La prochaine négociation ARRCO-AGIRC aura lieu le 16 octobre prochain. Le Patronat en pleine euphorie et cohérence continue de proposer à rogner le pouvoir d'achat des complémentaires, de repousser la retraite à 65 ans, de fusionner les deux régimes.

Pour terminer ce tableau enthousiasmant, il faut rajouter les nouvelles recommandations de la Cour des comptes pour résorber plus et plus vite le déficit de la Sécurité sociale. Ça n'est pas assez saignant pour les Français, il faut faire plus dans l'austérité et aller plus vite dans la mise en œuvre.

Un tel cap économique, une telle obstination, visant toujours les salariés et les retraités, épargnant toujours les capitaux et les profits, ne peut produire des effets miracles. Le chômage reste à un niveau historique, les fins de mois sont de plus en plus difficiles, la pauvreté et la misère gagnent du terrain. Le journal « LE MONDE » du 9 septembre, reprenant le sondage et les commentaires du Secours populaire, constatait que les moments de bascules devenaient de plus en plus fréquents et banals. Aux mères célibataires et aux travailleurs pauvres s'ajoutent de plus en plus de retraités et d'étudiants.

Mais de tout cela vous en entendrez moins parler. On préfère vous montrer les retraités qui voyagent entre la France et le Maroc, entre la France et le Portugal.

CE CONSTAT NOUS RENVOIE AUX LUTTES ET AU RAPPORT DES FORCES.

Sans doute à l'UCR, nous ne possédons pas tous les éléments pour évaluer avec exactitude le rapport des forces. La Confédération est mieux placée pour recenser les luttes dans leurs nombres, leurs diversités, leurs contenus.

Tenant compte de cette remarque ou du risque de pessimisme du rapporteur, chacun s'accordera à reconnaître qu'il n'y a pas besoin d'être Directeur de recherches pour constater que le rapport des forces est bien loin du niveau nécessaire face aux enjeux.

Les raisons sont nombreuses et diverses : poids du chômage et de la précarité, blocage des salaires et pensions, mutations du salariat, absences de perspectives politiques, taux de syndicalisation faible, unité syndicale délabrée ou inexistante, décisions de la Confédération, formes des luttes en sont quelques-unes parmi d'autres.

Tout cela pèse et amène doutes, renoncements, perte de repères, manque de confiance, montée des haines, des peurs et du racisme.

Ce constat vaut autant chez les actifs que chez les retraités. Il ne s'agit pas de minorer les luttes ou succès qui existent et encore moins de nier le travail important que mènent de nombreux militants retraités.

Dès lors, on ne peut s'étonner que les débats entre militants et syndiqués deviennent plus ou moins compliqués. Renoncement et radicalisation se côtoient aussi à la CGT, que ce soit sur les questions des dirigeants, de la CES, de l'unité syndicale, etc...

Etre rigoureux sur l'analyse du rapport des forces, sur les tâches et le rôle du syndicalisme, sur la construction de nos revendications et nos orientations, c'est indispensable dans la période présente.

Parler de tout cela avec les syndiqués et les militants, propager ces éléments parmi la population des retraités n'est pas du temps de perdu.

Chacun à sa place doit pouvoir comprendre le sens de notre activité, le poids de nos responsabilités, le contenu et la portée de nos revendications.

Le progrès social et les luttes qui l'ont imposé ne sont pas un long fleuve tranquille. L'Histoire est pleine de luttes et de succès forts, mais aussi de moments de résistance bien difficiles.

Une journée d'étude, une pétition, une délégation auprès d'un Député, un rassemblement territorial aujourd'hui peuvent nourrir des luttes qui demain seront plus importantes.

La note de rentrée 2015, adressée par l'UCR, porte tous ces paramètres, nourrit cette stratégie et trace notre activité, même si certains points doivent être approfondis et précisés au cours de cette CE.

Elle insiste pour que les retraités participent aux meetings et assemblées de rentrée. **Le 23 septembre**, nous appelons à se mobiliser aux côtés des actifs contre les discriminations et pour le droit syndical.

Le 1er octobre, dans l'unité, nous remettrons à la Présidence de la République les pétitions que nous faisons si-

gner. Le Bureau attire votre attention : nous en recensons 9 500. Sans doute d'autres vont arriver. Nous avons fixé ensemble l'objectif de 30 000 et nous en avons distribué 50 000 tant les demandes se multipliaient. Il faut faire vite, discuter de cela aujourd'hui et faire remonter à l'UCR ce qui a été fait.

Le 8 octobre, journée de mobilisation actifs/retraités, unitaire, contre l'austérité, pour l'augmentation des salaires et des pensions. Nous en sommes évidemment partie prenante.

Le 16 octobre, la région parisienne et l'UGICT organisent un rassemblement devant le siège du MEDEF à Paris. Nous vous proposons de faire un communiqué appelant les retraités parisiens à participer à cette initiative et encourageant motions et délégations dans les territoires.

Le 23 septembre, lors de la réunion intersyndicale, l'UCR va proposer une journée d'action pour **la dernière semaine d'octobre**, en tenant compte que c'est unitaire et que cette semaine est une période de vacances scolaires. Il faut donc que nous discutons et arrêtions ce choix lors du débat qui va suivre.

Malgré un contexte économique et social bien compliqué, la CGT et l'UCR sont à l'initiative pour construire résistance et alternatives nouvelles.

Peut-on raisonnablement s'attarder sur le rapport des forces, sur la pensée dominante, le marketing idéologique sans se préoccuper davantage de nos forces organisées et de la diffusion de notre journal ?

CONCERNANT LA SYNDICALISATION:

Beaucoup d'Organisations ont essayé de décortiquer les règlements et regardé d'où venaient retards ou reculs. Néanmoins, pour 2014, nous comptons 104 792 FNI réglés contre 106 630 pour l'année 2013, soit moins 1 838 FNI.

Pour 2015, nous en sommes à 67 234 contre 67 962 de date à date l'année dernière, soit moins 728 FNI de retard. Si le retard semble baisser un peu, nous sommes toujours dans une tendance à la baisse. Nous manquons d'initiatives concernant la continuité ou le renforcement. Rappelez-vous, le Comité général a décidé l'engagement d'un budget conséquent en communication et d'avoir au moins une initiative publique dans chaque département sur la syndicalisation.

Les UFR ne peuvent rester en marge de cette décision et doivent aussi redoubler d'efforts pour aider leurs sections ou faire converger leurs initiatives avec celles des USR. Les Camarades de l'Espace se sont réunis et pourrons nous donner plus d'enseignements sur cette campagne.

Vous avez lu la note de rentrée concernant **Vie nouvelle** qui fixe à 65 810 le nombre d'abonnés, alors que nous avons pour objectif d'atteindre les 75 000 abonnés.

Dés lors, la **3ème rencontre des diffuseurs qui aura lieu le 5 novembre** va prendre une place importante. Liée aux 120 ans de la CGT, cette initiative doit nous permettre d'avancer. Sa réussite est bien sûr liée au nombre de participants et à son contenu.

Nous étions ce matin 201 inscrits pour un objectif de 500 à 600 participants. Nous avons reçu 155 refus de participer et peu de membres de la CE sont inscrits. Vous pouvez le faire à la table du secrétariat au fond de la salle.

Comme vous pouvez le constater, nous ne sommes pas dans une période banale. Il est compréhensible que nous prenions un peu de temps pour parler de cette situation et pour construire une activité syndicale en lien avec les enjeux.

Je vous laisse la parole.

MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE

Pascal DEBAY,
Responsable confédéral
sur le suivi de la montée de
l'extrême droite



Les absences de réponses aux questions sociales vécues par les salarié(e)s, les privé(e)s d'emploi, les retraité(e)s mais aussi les jeunes ainsi que la crise avec ses conséquences dramatiques fournissent un terrain exploité par l'extrême droite. Les politiques d'austérité génèrent une aggravation du chômage, le développement des inégalités sociales, de la précarité, de la pauvreté et des processus d'exclusion. Cela accroît la désespérance sociale.

La montée des idées et de l'influence de l'extrême droite, et particulièrement du Front national, impacte le monde du travail et par conséquent le mouvement syndical.

Par leur histoire, leurs traditions, leurs valeurs, dans leurs pratiques et leurs capacités à proposer et agir au quotidien contre les inégalités et les injustices, les organisations syndicales sont confrontées aux propos, aux programmes, aux idées et pratiques de l'extrême droite, qu'elles sont déterminées à combattre.

Dans un contexte européen marqué par la remontée de courants d'extrême droite, nos organisations syndicales récusent la banalisation d'un parti dont l'histoire, les idées et pratiques n'en demeurent pas moins antirépublicaines, xénophobes et sexistes.

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires et les organisations de jeunesse Unef, Fidl et UNL ont décidé d'initier un travail en commun afin d'unir leurs forces pour construire un argumentaire, utilisable par tou-tes les militant-es sur l'ensemble des territoires, sur les différentes questions sociales en jeu.

Nous devons travailler et décoder ce que dit et écrit le FN, argument par argument.

Les retraités sont un public visé par l'extrême droite, ils sont à l'écoute très proche des médias et par là entendent ce que dit le FN.

CONSTRUCTION DU SITE INTERNET DE L'UCR

Pascal
Santoni



Le site avait près d'un quinquennat, il était temps de le faire évoluer:

L'UCR a conçu l'architecture du site en fonctions de l'expérience du premier site et des besoins identifiés. Mais aussi en tenant compte de certaines contraintes, il fallait notamment que les applications mobilisent un minimum d'effectifs et que les journalistes de Vie Nouvelle acceptent de contribuer aux contenus du site. Ce qui n'est pas une mince affaire car il va s'agir d'intervenir dans l'actualité. Les journalistes ont accepté, on peut les en remercier et cela devrait nous permettre de renouveler régulièrement, voire chaque jour, les informations à la Une du site. Nous avons confié la conception de la charte visuelle, le développement des bases de données et l'intégration des articles de l'ancien site dans le nouveau à une société, Formaweb, que nous connaissons bien. C'est elle qui avait réalisé le premier site. Cela nous a permis une économie de temps et de financement.

Un mot de technique : le site est développé à partir de la création de bases de données croisées qui permettent une interactivité entre les informations présentes dans le site et surtout une administration et une gestion aisées. Le développement en PHP/MySQL est un logiciel libre, c'est-à-dire qu'il appartient à celui qui le développe et il intègre au gré des besoins les nombreuses applications qui naissent sur le web. C'est le langage que Google a adopté depuis 4 ans maintenant.

Rappel de l'ancien site

Nous avons évidemment conservé la partie interne à l'UCR, présentation de l'organisation, des publications, la localisation des USR qui sera développée sur une carte de France, et les coordonnées des UFR. L'adhésion en ligne à la CGT et l'abonnement en ligne à VN.

Le nouveau site n'est pas destiné à se substituer au magazine papier, bien au contraire à favoriser sa diffusion en valorisant les articles de VN. Le site reprendra certains articles mais pas au point de rendre moins attrayant l'abonnement au magazine, et plutôt d'inciter à sa lecture. Nous avons remplacé l'auto-pub qui ne bougeait jamais par l'affichage de la dernière Une et de son sommaire et l'incitation à s'abonner.

Les autres publications de l'UCR, UCR Actualités et Interliasons seront proposées en mode feuilletage, pour retrouver et lire plus facilement les différents numéros.

LSR sera présente en toute indépendance. Le site publiera des articles de Présence, des informations de LSR dans une rubrique consacrée aux Loisirs, à la culture et à la solidarité en renvoyant au site de LSR.

Nous avons consacré la partie centrale du site à l'actualité, celle qui intéresse directement les retraités, mais aussi l'actu plus générale de la CGT et celle des événements qui marquent l'opinion et donc celle des retraités.

Nous avons créé une rubrique consacrée aux Loisirs et à la culture car VN est riche d'articles dans les différents domaines : livres, spectacles, gastronomie,

Nous avons introduit plusieurs nouveautés : cinq

1) L'espace diffuseurs. VN a la chance exceptionnelle de bénéficier de l'activité de 1600 diffuseurs. Le site leur consacre un espace où avec un code d'accès (leur numéro de diffuseur), ils pourront accéder aux informations sur l'état de la diffusion et les objectifs.

Mais aussi ils pourront faire part de leurs réflexions et de leurs expériences de diffuseur, en déposant des articles et des images directement dans cet espace.

Les dirigeants de l'UCR, les responsables de la diffusion, la CE, le Comité général également. Nous leur adresserons un code d'accès.

2) Une nouvelle rubrique : Préparer ma retraite, à l'intention de tous ceux qui s'appêtent à prendre leur retraite, notamment les 45 000 syndiqués CGT concernés dans les années à venir. Pour augmenter le taux de continuité syndicale qui, comme vous le savez est très bas. Les sites institutionnels sont très bien faits, il nous est apparu inutile de tenter de les imiter. Nous avons préféré introduire un guide qui livre les premiers conseils et commente selon l'UCR et la CGT les différents éléments de la retraite. Les Questions...

3) Mes droits en chiffres. Les lecteurs connaissent bien cette partie. Ce sont les 2 pages de VN intitulées « Chiffres en bref ». Avec une explication de chacun des éléments présentés. Pour l'instant le renvoi se fait sur des sites service public mais progressivement ce seront des textes de l'UCR écrits par les journalistes juridiques de VN qui produiront l'explication avec nos analyses et nos repères revendicatifs.

4) CQFS : c'est l'actualité juridique, des articles écrits par des juristes de VN et de la CGT.

5) Les témoins. Au moment où les acquis sociaux sont mis en cause, il nous est apparu important de rappeler comment nous les avons obtenus. La meilleure façon est de donner la parole à celles et ceux qui ont participé aux luttes de conquête de ces acquis, des droits et des progrès dans tous les domaines de la société. C'est aussi la meilleure façon de rendre hommage aux syndicalistes retraité(e)s. Des leçons d'histoire et des leçons de vie.

La diffusion du site

Exister sur internet ne peut se résumer à avoir un site, encore faut-il que les principaux intéressés sachant qu'il existe et qu'il leur plaise. Il peut aussi répondre à des requêtes qui émanent de retraités qui cherchent sur internet des réponses à leurs interrogations. Pour qu'ils atterrisent sur notre site il faut que ses contenus apparaissent en haut de la liste des réponses des moteurs de recherche, de Google notamment.

Pour cela il y a 2 moyens. Un financier : acheter des annonces pub sur Google. Cela coûte. Deux bénéficier d'un nombre conséquent de visites. Plus il est visité et plus Google le

la cgt
retraités



Droit du travail à l'usage des salariés Tome II

> Je commande !

UCR

Union Confédérale des Retraités

L'UCR et vous
Repères
Actions
Loisirs
Boutique

Le Magazine de l'UCR

Vie nouvelle



Sortir le monde du gâchis

> JE M'ABONNE

Dans l'actualité



Transports plus chers pour les retraités parisiens !

Le Conseil de Paris a voté en décembre 2014, dans la plus grande discrétion l'augmentation de la carte Emeraude, accessible aux retraités de plus de 65 ans dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 2038 €. Et quelle augmentation : de 40 € à 380 €, soit plus 800 % !

En savoir +

> Préparer ma retraite

Vous vous interrogez sur la date exacte de votre départ à la retraite. Sur la date à partir de laquelle vous devez faire valoir vos droits à la retraite, les démarches à entreprendre, le montant de votre ou vos pensions...

Lire la suite

Espace diffuseur



MAURIS BLANDIT

Fruits et légumes, du producteur au consommateur, le juste prix !



Jeudi 20 août en Ile de France les producteurs de fruits et légumes avaient donné rendez-vous aux Franciliens pour leur proposer le produit de leur travail à des prix défiant toute concurrence.

En savoir +

Témoins Michel Cacciotti



L'Histoire est faite par les femmes et les hommes qui travaillent, créent, inventent, militent. Michel Cacciotti, raconte sa Résistance à l'occasion des 120 ans de la CGT, fêtés à Marseille. Suivront Pascal Posado, Liliane Chouraqui et Jean Claude Alessi.

Lire la suite



REJOIGNEZ-NOUS



LES RETRAITÉS CGT PRÈS DE CHEZ VOUS



NEWSLETTER

UCR
Union confédérale des retraités cgt
263 rue de Paris
93515 Montreuil cedex
Tel : 01 55 82 83 70
Email : ucr@cgt.fr

QUI SOMMES NOUS CONTACT MENTIONS LEGALES



qualifie. La diffusion repose donc beaucoup sur la capacité des orgas de l'UCR de susciter des visites en communiquant son adresse à l'occasion d'un article par exemple à ses amies, anciens collègues, sa famille.

Pour susciter l'intérêt des orgas de l'UCR nous diffuserons une News letter à laquelle on peut s'abonner et partager avec d'autres.

Facebook :

Enfin, rien de tel pour partager nos idées, nos analyses ou les analyses et informations intéressantes que les réseaux sociaux. Nous disposons d'une page Facebook, dont nous avons la maîtrise des publications qui permet d'amis en amis (c'est comme cela qu'on les appelle) de partager l'information utile et nos propres articles avec les nombreux abonnés à FB. Ils sont plus de 30 millions en France. Et de nombreux retraités. Là encore plus il y a de visites et plus le cercle d'amis peut s'élargir.

Le site sera lancé à la même adresse que l'actuel le 1er octobre. Il va essayer le feu de vos remarques et critiques. Cela lui permettra de s'améliorer et répondre au mieux à notre activité et nos actions.

EN CONCLUSION DE LA COMMISSION EXECUTIVE

Le retour des pétitions n'est, pour l'instant, pas à la hauteur de nos objectifs décidés lors du Comité général. A ce jour, seulement 9 500 pétitions sont rentrées à l'UCR.

Les pétitions seront déposées à l'Elysée, à l'issue d'une Conférence de presse avec les autres Organisations syndicales et Associations, le 1er octobre.

Un échange a lieu sur la nécessité de ne pas s'arrêter là et dans l'optique d'une journée d'actions convergentes prévue fin octobre, il est fait état de la difficulté de rassembler les retraités dans cette période, d'autant que cela correspond à une période de congés scolaires.

Olivier JOUCHTER rappelle cependant l'importance de donner un prolongement au 1er octobre. Nous ne pouvons mettre un terme au processus revendicatif ouvert, d'autant que plusieurs professions sont demandeuses d'une journée qui permette de faire converger les retraités sur leurs revendications. Après débat, il est décidé de porter l'idée d'une journée d'actions avec manifestation, le 29 octobre, à l'Intersyndicale qui se réunit le 23 septembre.

Chantal PETITJEAN, qui préside la réunion,

- Indique que nous devons aller plus loin et trouver les moyens de prolonger notre action contre les thèses de l'extrême droite. Il est proposé de faire un nouveau dossier dans une Vie nouvelle à paraître, dans les questions de société. Le nouveau site Internet de l'UCR sera également alimenté dans ce sens.
- Rappelle la journée d'étude sur « l'autonomie » le 6 octobre 2015 et nous incite à y participer. Rappelons que cette journée est consacrée à la CE de l'UCR.
- Rappelle également l'importance de la 3ème rencontre des diffuseurs de « Vie nouvelle » et invite la CE à favoriser l'inscription du plus grand nombre.
- Nous annonce l'organisation d'un Colloque, le 10 décembre à Montreuil, sur la place des retraités dans la CGT. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la préparation du 51ème Congrès confédéral. Les modalités pour participer à ce Colloque sont précisées dans un courrier qui sera communiqué à la CE de l'UCR et à ses Organisations.